

Informations de base	
2015/2661(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la persécution des chrétiens dans le monde, et notamment le meurtre d'étudiants au Kenya par le groupe terroriste Al-Chebab Subject 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux Zone géographique Kenya	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
29/04/2015	Débat en plénière		
30/04/2015	Décision du Parlement	T8-0178/2015	Résumé
30/04/2015	Résultat du vote au parlement		
30/04/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2015/2661(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0369/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0382/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0383/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0385/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0386/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0387/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0388/2015	27/04/2015	

Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0178/2015	30/04/2015	Résumé

Résolution sur la persécution des chrétiens dans le monde, et notamment le meurtre d'étudiants au Kenya par le groupe terroriste Al-Chebab

2015/2661(RSP) - 30/04/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 578 voix pour, 31 contre et 34 abstentions, une résolution sur la persécution des chrétiens dans le monde, et notamment le meurtre d'étudiants au Kenya par le groupe terroriste Al-Chebab.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes S&D, ALDE, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a condamné fermement l'attaque terroriste perpétrée délibérément par Al Chebab le 2 avril 2015 à Garissa qui s'est soldée par 147 jeunes étudiants innocents assassinés et 79 blessés. Il a condamné toutes les violations des droits de l'homme, notamment l'assassinat de personnes en raison de leur religion, de leurs convictions ou de leur origine ethnique.

La résolution a invité le gouvernement kényan à prendre ses responsabilités en luttant contre les violences auxquelles se livre Al-Chebab et en s'attaquant à leurs causes profondes et à tout mettre en œuvre pour respecter l'état de droit, les droits de l'homme, les principes démocratiques et les libertés fondamentales.

L'Union devrait guider son partenaire international dans cette voie et réunir une contribution financière pour renforcer les programmes de gouvernance existants afin de garantir la sécurité nationale et de ramener la paix et la stabilité dans le pays et dans la région. Elle devrait également mettre en œuvre un programme de formation militaire au Kenya afin de lutter contre le terrorisme et d'empêcher l'expansion d'Al-Chebab.

Le Parlement a exprimé sa préoccupation face à l'invocation abusive de la religion par les auteurs d'actes terroristes dans plusieurs régions du monde et fait part de son inquiétude face à la prolifération des actes d'intolérance, de répression et de violence visant les chrétiens, notamment dans certaines régions du monde arabe. Il a dénoncé l'instrumentalisation de la religion dans divers conflits politiques, condamné le nombre croissant d'attaques contre des églises de par le monde et réaffirmé sa solidarité avec tous les chrétiens persécutés dans différentes régions d'Afrique, notamment au regard des récentes atrocités commises en Libye, au Nigeria et au Soudan.

La résolution a condamné toute interprétation erronée d'un message de l'islam censé véhiculer une idéologie violente, cruelle, totalitaire, opprimante et expansionniste, justifiant l'extermination des minorités chrétiennes. Elle a invité les responsables musulmans à condamner sans réserve l'ensemble des attaques terroristes.

L'Union européenne ainsi que la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ont été appelées à :

- lutter contre les menaces pour la sécurité et les menaces terroristes dans cette région en collaboration avec l'Union africaine ;
- veiller à ce que la question de la persécution des communautés chrétiennes et des autres communautés religieuses soit une priorité de l'Union;
- faire en sorte que les droits de l'homme figurent à l'avant-plan de toutes les formes de dialogue avec les pays tiers dans le cadre de la lutte contre le terrorisme;
- renforcer leur collaboration avec les pays tiers en matière d'échange de renseignements relatifs au blanchiment d'argent dans le cadre du financement du terrorisme.

Enfin, le Parlement a réitéré son soutien à toutes les initiatives visant à promouvoir le dialogue et le respect mutuel entre les communautés religieuses et les autres communautés; il a invité toutes les autorités religieuses à promouvoir la tolérance et à prendre des initiatives contre la haine et la radicalisation violente et extrémiste.